

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

PERDUE

Par **Profil supprimé** Posté le 16/09/2017 à 14h36

Bonjour, je suis maelle. Je vous expose mon cas. Cela fait une semaine que je me suis mariée. J'ai connu mon époux il y a 6ans. Je savais qu'il avait des problèmes d'alcool mais je ne pensais pas que ça aurait été à ce point. Bref nous avons enmenager ensemble après le mariage. Le jour même de nos noces, dans la soirée, il avait bu. Ca m'avait alarmé mais il m'avait expliqué que c'était à cause d'un souci parental. Un parent à lui, qui en raison de santé n'a pas pu assister à notre cérémonie car avait été opéré. J'ai essayé de comprendre cette fois là. Le parent est sorti de l'hôpital le lendemain même. Hier (vendredi) il est rentré du boulot en étant déjà fatigué, incontestablement il avait bu car il avait été ingérable, il ne disait rien, sentait l'alcool, était dure de manière à forcer pour qu'on ai un rapport. Ce matin je l'ai laissé se reposer en partant au boulot et à midi en rentrant je l'ai croisé soul, titubant déjà dans sur la route. Je ne sais plus quoi penser. Trop tard pour avoir des regrets. J'aimerais régler ça mais je ne sais plus quoi faire. Tellement ça m'affecte. Aidez moi svp. Merci

1 RÉPONSE

Moderateur - 21/09/2017 à 14h49

Bonjour Maelle,

Si vous mari a un "problème d'alcool" alors il trouvera toutes les excuses pour justifier sa consommation et ne s'arrêtera pas sans en prendre d'abord la décision.

Vous pouvez lui en parler mais alors choisissez des moments où il est faiblement alcoolisé et, plutôt que de lui parler de son "alcoolisme", parlez plutôt de ce que cela vous fait à vous.

"Régler cela" n'est pas facile et je vous conseille de vous faire aider pour comprendre ce que vous pouvez et ne pouvez pas faire pour lui.

Vous pouvez être aidée par un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) dont les consultations sont gratuites. Ces centres reçoivent l'entourage des personnes concernées et vous permettront de discuter de ce qui se passe. C'est précieux et utile.

Pour trouver le CSAPA le plus proche vous pouvez utiliser notre rubrique "adresses utiles" : <http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles>

Vous pouvez aussi appeler notre ligne d'aide en composant le 0 980 980 930 (8h-2h tous les jours).

Cordialement.
